



16 juin 1992

SESSION ORDINAIRE 1991-1992

**PROJET DE DELIBERATION  
contenant la vérification de l'encaisse du Receveur**

Rapport fait au nom de la Commission réunie du Budget  
par M. HERMANS

---

Ont participé aux travaux :

MM. Beauthier, Clerfayt, Cools, De Coster, De Grave, de Marcken de Merken, M<sup>me</sup> Dereppe, M. Duponcelle, M<sup>me</sup> Dupuis, MM. Esclar, Galand, Hermans, Moureaux (Président), Parmenier, Paternoster, Rens, M<sup>me</sup> Willame.

*Assistaient également à la réunion : MM. les Conseillers de Looz-Corswarem, Dumont, Harmel et Smal, M<sup>me</sup> le Conseiller Van Tichelen, M. le Ministre Gosuin, M. Cocle (Cabinet du Ministre Gosuin).*

*Excusés : M<sup>me</sup> Guillaume-Vanderroost, M. Guillaume.*

Mesdames, Messieurs,

La Commission réunie du Budget a examiné le 16 juin 1992 le projet de délibération contenant la vérification de l'encaisse du Receveur.

Aucun membre ne souhaitant intervenir ni dans la discussion générale, ni à propos des articles, ceux-ci ainsi que l'ensemble du projet sont adoptés à l'unanimité.

Il est fait confiance au Président et au Rapporteur pour la rédaction du rapport.

Bruxelles, le 16 juin 1992.

*Le Rapporteur,*

M. HERMANS.

*Le Président,*

S. MOUREAUX